



**C-E-A / Association française des commissaires d'exposition**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire  
PV AGO**

**Du 28 février 2022 à 10h**

En ligne, sur la plateforme Zoom

Rédaction : Madeleine Filippi, secrétaire de l'association

**Le lundi 28 février 2021 à 10h00, les membres de l'association C-E-A ont participé à son Assemblée générale ordinaire annuelle.**

Étaient présent·e·s,

**Les membres du Conseil d'Administration suivant·e·s :**

Jérôme Cotinet-Alphaize ; Marion Zilio ; Francesca Zappia ; Marianne Derrien ; Théo-Mario Coppola ; Madeleine Filippi ; Karin Schlageter ; Marie Gayet ; Jean-Christophe Arcos ; Raphaële Jeune ; Damien Airault.

**Les membres actif·ve·s suivant·e·s :**

Adrien Elie ; Ricard Neyroud ; Emilie d'Ornano ; Valentine Umansky ; Lydie Marchi ; Christophe Le Gac ; Nathalie Boulouch ; Isabelle Pellegrini ; Sophie Monjaret ; Marie Cantos ; Chloé Bonnie More ; Florence Cheval ; Andréanne Béguin ; Alice Chardenet ; Michael Kern ; Gabriela Covblic ; Djeff Regottaz ; Anna Kerekes ; Alexandra Goullier-Lhomme ; Domitille Bertrand.

**Absent·e·s ayant donné leur pouvoir :**

- Louis Doucet représenté par Jérôme Cotinet-Alphaize
- Lucie Orbie représentée par Jérôme Cotinet-Alphaize
- Doriane Spiteri représentée par nathalie Boulouch
- Valentine Umansky représentée par Marianne Derrien (pour la deuxième moitié du CA)
- Leïla Simon représentée par Marie Gayet

- Arlène Berceiot-Courtin représentée par Karin Schlageter

**L'ordre du jour de l'AGO du 28 février 2022 est le suivant :**

1. Introduction par Jérôme Cotinet-Alphaize, Président
2. Rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 et approbation des comptes et des opérations de l'exercice
3. Présentation du bilan d'activités 2021
4. Présentation du projet d'activités 2022 (Programme 2022)
5. Présentation du budget prévisionnel 2022
6. Questions diverses : temps d'échange

Résolutions :

2. Clôture et approbation des comptes et du bilan financier 2021
3. Adoption du bilan d'activités 2021
4. Adoption projet d'activités 2022 (Programme 2022)
5. Adoption budget prévisionnel 2022

---

**10h06, ouverte de séance**

**1. Introduction par Jérôme Cotinet-Alphaize, Président**

Jérôme rappelle les modalités de vote (inscrire OK dans le chat pour Oui ; prendre la parole en levant la main si désaccord) et souhaite la bienvenue aux nouveaux·lles membres actif-ves.

**2. Rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 et approbation des comptes et des opérations de l'exercice**

**La somme des produits d'exploitations l'exercice 2021 de l'association est de 114.326 euros au 31/12/2021.** *Nette hausse par rapport aux années précédentes notamment en raison de l'apport de 70.992 euros de l'agence Erasmus + France et de la subvention DGCA augmentée à hauteur de 35.526 euros (auparavant de 23.500 euros). Par ailleurs, le nombre de membres ayant augmenté, les cotisations des membres en produits est supérieur à l'année dernière.*

**La somme des charges d'exploitation de l'exercice 2021 de l'association est de xxx 31/12/2021.**

*En charges d'exploitation, nous avons eu une augmentation importante à hauteur de 115.006 euros principalement due à l'avance d'un montant 70.992 euros sur un montant total de 88.740 euros de la subvention totale du programme Erasmus+ pour 2021-2022. D'autre part cette augmentation est à imputer aux charges salariales liées au passage à temps plein de la coordinatrice générale.*

**Le résultat net de l'association en 2021 est de -680 euros.** Sur les 70.992 euros de la subvention Erasmus+, 1 ;1150 euros ont déjà été dépensés au titre de la visite préparatoire en Espagne effectuée en novembre 2021.

### **Bilan comptable**

**Le bilan en actif est d'un total de 122.258 euros** composé de 188.107 euros de trésorerie au 31/12/2021 et de créances client à hauteur de 3.788 euros. Les charges constatées d'avance s'élèvent à 363 euros, elles sont dues au paiement en cours des 1,1 % diffuseur des Pool et Public Pool 2021. À cela s'ajoute la dette que nous devons à un prestataire de service (en raison d'une facture non parvenue) et une dette liée à une erreur d'utilisation de la carte bancaire.

**Le bilan passif comprend un report à nouveau de l'année 2020 de 30.192 euros.** Nous avons un résultat de l'exercice de -680€ **ce qui constitue des fonds propres à hauteur de 29.512 euros.**

Nous avons constitué des fonds associatifs à hauteur de **16.421 euros** et des fonds dédiés à hauteur de **75.962 euros** qui correspondent aux 69.842 euros d'Erasmus 2021-2022 + 6.120 euros (augmentation de la subvention de la DGCA dédié à l'accueil d'un-e futur-e stagiaire et non dépensé en 2021).

Le solde créditeur bancaire au 31/12/2021 est de **101.686 euros** auxquels s'ajoutent **16.421 euros** de solde sur le livret bleu, dont **82 euros** d'intérêts au titre du livret bleue en 2021.

L'association présente ainsi un solde d'un montant total de **118.107 euros** au 31 décembre 2021.

Le solde de l'association est créditeur au 31 décembre 2021 malgré un exercice budgétaire 2021 déficitaire.

Jérôme, rajoute que l'association est en bonne santé. Nous sommes parvenu-e-s à mettre à chaque fois un peu d'argent de côté, pour notamment respecter une obligation sociale pour notre employée (6 mois d'avances de salaire – minimum légal garanti).

Cela nous permet de nous engager dans des projets avec une partie d'autofinancement.

[VOTE : Approbation des comptes à l'unanimité.](#)

### **5. Présentation du budget prévisionnel 2022**

232 747 euros répartie entre le fonctionnel (156 763 euros) et nos projets (75 984 euros). Nous continuons de valoriser la part de bénévolat dans la partie projets.

Achat de matériel (ordinateur) services extérieurs : location du bureau, rémunération des intervenants extérieurs et rémunération d'un stage.

Il est de plus en plus aisé d'imaginer un jour d'avoir deux postes : 1 à temps complet, 1 un temps partiel et une stagiaire. C'est ce que l'on présage et que nous allons partager avec la DGCA pour la subvention publique que l'on demande pour 2022.

La DGCA donne 35 000 à 35 236 euros (notre budget de base de fonctionnement de l'association).

A peu près 4 200 euros de cotisation pour financer la base des projets que l'on peut mener. Et ensuite on développe des projets où l'on va chercher d'autres budgets et d'autres subventions

Pour les produits, c'est également de la prévision. Sauf pour la DGCA ou c'est certain.

Fonds européens : va être modifier de quelques euros

De Fluxus Art Project, Glasgow city Council et Institut français de Londres = pour le groupe Six Years : en attente de confirmation.

Là encore valorisation des heures bénévoles, montant qui n'a pas été réévaluer depuis longtemps. Réflexion sur le taux horaire et l'estimation du temps de travail bénévole de chacun, quelle méthodologie pour ce calcul. La méthodologie de Devenir.art, pourrait nous inspirer. Calcul sur la base de 250 euros / jours.

**VOTE : Approbation du budget prévisionnel à l'unanimité**

### **3. Présentation du bilan d'activités 2021**

Chaque groupe de travail et membres ayant participé aux projets prennent la parole au fur et à mesure. Deux points font l'objet d'une attention particulière :

- La nouvelle restructuration des groupes de travail en 4 collèges. Que l'on peut retrouver sur notre site internet : <https://c-e-a.asso.fr/les-groupes-de-travail/>

- L'accréditation ERASMUS + 2021 – 2027 : des projets d'éducation non formelle pour nos membres.

### **4. Présentation du projet d'activités 2022 (Programme 2022)**

En 2021, l'association poursuivra ses objectifs dans la même lancée qu'en 2020 : continuer dans la production d'événements professionnels et artistiques, consolider les partenariats et s'assurer de la reconnaissance juridique du statut de commissaire d'exposition. Suite au Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteur·rice·s, C-E-A œuvre désormais aussi à l'information auprès des commissaires et structures professionnelles sur le statut artiste-auteur·rice. L'association, tout en s'adaptant aux mesures sanitaires en vigueur, continuera de mettre en place ses programmes et ses actions tels que : le programme de professionnalisation POOL et le programme ouvert à toutes PUBLIC POOL, la résidence curatoriale en ligne sur notre site SIX YEARS, les rencontres professionnelles et projets spécifiques avec ses partenaires nationaux et internationaux, la mise en réseau de ses adhérent·e·s. En février 2021, l'association a obtenu l'accréditation Erasmus+ 2021-2027. Cette accréditation va permettre à C-E-A de renforcer ses objectifs

internationaux vers la réalisation d'un réseau européen des commissaires d'exposition. La mise en œuvre de programmes de mobilités physiques et virtuelles va concourir à la professionnalisation de notre personnel et de nos membres, et à la pérennité de nos partenariats en Europe.

La coordinatrice générale détaille ensuite chacun des projets et donne la parole aux personnes qui seront davantage impliquées sur l'année 2022.

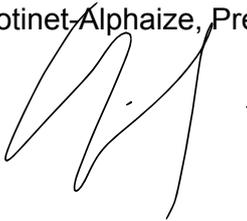
#### **6. Questions diverses : temps d'échange**

Remerciements et points de vigilance :

- Travailler à la mise en place d'une grille de recommandations tarifaires
- Mettre en place le nouveau contrat type à destination de tout le secteur
- Impliquer davantage les membres afin de renouveler les groupes de travail

**12h10 fin de séance**

Jérôme Cotinet-Alphaize, Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.